

«Ici, chaque étoile a le droit de briller! »

École St-Joseph

100, rue Bruyère
Sudbury (Ontario)
P3C 2V1
téléphone : (705) 675-1334
télécopieur: (705) 675-8505



Agenda scolaire 2010-2011

Cet agenda appartient à:

NOM : _____

CLASSE : _____

DATE DE NAISSANCE : _____

ADRESSE : _____

VILLE : _____

CODE POSTAL : _____

Ma photo

☎ NUMÉROS DE TÉLÉPHONE ☎

À LA MAISON : _____ NOM : _____

URGENCE : _____ NOM : _____

NUMÉRO CARTE SANTÉ : _____

ALLERGIE(S) : _____

TITULAIRE : _____

Bienvenue à l'école St-Joseph !

Nous sommes heureux de t'accueillir et nous nous engageons à te faire vivre une année remplie de réussites.

Cette année, ton agenda t'accompagnera et te rappellera le code de vie de l'école ainsi que les informations pertinentes reliées à ton école. Tu pourras planifier tes responsabilités et tu y inscriras tes devoirs. Tu dois y accorder une attention particulière et le manipuler avec soin.

Cet outil est un merveilleux moyen de communication. Tes parents t'accompagneront en le consultant régulièrement afin de prendre connaissance de tes devoirs, de tes évaluations de la semaine ou d'un message possible de ton enseignant(e). Ils pourront y inscrire également leurs propres commentaires.

Nous travaillerons avec tes parents et avec toi afin d'assurer ta réussite.

1. Utilise ton agenda pour noter ce qui est important et te rappeler ce que tu as à faire.
2. Organise-toi pour la journée.
3. Écris les devoirs ou les évaluations à la date où tu les reçois. Précise quand il faut les remettre.
4. Pense à ce que tu dois préparer pour le lendemain. Auras-tu besoin des espadrilles pour l'éducation physique? D'une permission écrite de tes parents? Prévois-le maintenant!
5. Fais signer ton agenda par tes parents à tous les soirs.

L'équipe de l'école St-Joseph 2010-2011

Sites à l'internet pour aider avec les devoirs:

SOS Devoirs: www.sosdevoirs.org (mot de passe: csdcno)

Site à l'internet pour aller chercher le calendrier mensuel:

www.nouvelon.ca/nos_ecoles/JOS/calendrier.pdf

GUIDE DE L'ÉLÈVE ET DES PARENTS

1. Calendrier scolaire 2010-2011

Début des classes : le mardi 7 septembre 2010
Fin des classes : le mercredi 29 juin 2011

2. Horaire de la journée

8 h 30	Accueil
8 h 45	Hymne national, annonces, prières et début du temps d'enseignement
10 h 45	Récréation
11 h	Temps d'enseignement
12 h	Dîner
13 h	Temps d'enseignement
15 h	Départ

3. Arrivée et départ à l'école

Arrivée: Il est important de noter qu'il n'y a pas de surveillance sur la cour de l'école avant 8h30 le matin.

Départ: Si vous devez venir chercher votre enfant, veuillez s.v.p. suivre les directives suivantes:

- aviser l'enseignante par une note ou l'écrire dans l'agenda de votre enfant
- signaler votre présence au bureau à l'entrée principale
- attendre votre enfant à l'entrée principale

Puisque l'école est responsable pour les élèves à tout temps pendant la journée scolaire, et se doit d'assurer sa sécurité, aucun élève quittera l'école sans autorisation du parent.

4. Absences et retards de l'élève

Lorsque votre enfant s'absente de l'école, nous vous demandons de communiquer avec le secrétariat de l'école en signalant le 675-1334. L'assiduité et la ponctualité ont un lien direct avec la réussite scolaire de votre enfant.

5. Transport par autobus

Le transport par autobus est un privilège et est une extension de la salle de classe. L'élève a donc les mêmes droits et responsabilités.

Vous pouvez avoir recours au site internet du Consortium pour tout renseignement relié au transport scolaire: <http://www.sssc-cses.ca>.

ROUTINES DE L'ÉCOLE

ROUTINE	POURQUOI	CONSÉQUENCES
<u>Circulation dans l'école</u> <ul style="list-style-type: none"> • Je me place en rang et en silence. • J'attends le signal de mon enseignant. Je marche dans le corridor en silence. 	Pour permettre la circulation rapide et sécuritaire.	<ul style="list-style-type: none"> • J'ai un rappel. • Je recommence. • Mon parent est avisé. • Un plan est élaboré, au besoin.
<u>Chapeau</u> <ul style="list-style-type: none"> • Je dois laisser mon chapeau dans le vestiaire. (Sauf lors des journées désignées <<journées chapeaux>>.) 	Pour la santé, la propreté et la politesse.	<ul style="list-style-type: none"> • J'ai un rappel et je retourne le chapeau dans le vestiaire. • Je perds mon chapeau pour une période de temps. • Mon chapeau est remis à la discrétion de l'adulte responsable en question. •
<u>Gomme et graines de tournesol</u> <ul style="list-style-type: none"> • Je laisse ma gomme et mes graines avec écaïlle à la maison. 	Pour des raisons de sécurité. Pour favoriser un milieu propre et sain.	<ul style="list-style-type: none"> • Je reçois un avertissement. Mes approvisionnements sont retirés. • Je nettoie une section de la cour et/ou une salle de l'école.
<u>Gymnase</u> <ul style="list-style-type: none"> • Les vêtements appropriés ainsi qu'une paire d'espadrilles avec semelle non marquante sont requis. 	Pour des raisons d'hygiène personnelle, de santé et de sécurité.	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion de classe. • Je pourrais me voir perdre une période de gymnase.
<u>Appareils et/ou jeux électroniques et jouets/jeux de la maison.</u> <ul style="list-style-type: none"> • Je laisse mes objets personnels non scolaires à la maison. 	J'ai le droit de vivre et de travailler dans un milieu calme. Je préviens le vol.	<ul style="list-style-type: none"> • Mon objet est saisi et m'est remis à la fin de la journée. • Mon objet est remis à la direction et mes parents sont responsables de venir le réclamer.

ROUTINES DE L'ÉCOLE... SUITE

ROUTINE	POURQUOI	CONSÉQUENCES
<p>Patins à roues alignées, planche à roulettes et soulier "Heely's"</p> <ul style="list-style-type: none"> • Je laisse les patins à roues alignées, planche à roulettes et souliers <<Heely`s>> à la maison. 	<p>Pour la sécurité et pour prévenir le vol.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'école n'est pas responsable de mes patins à roulettes alignées et de ma planche à roulettes.
<p><u>Bicyclette</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Je stationne ma bicyclette et je la verrouille à l'endroit désigné en arrivant dans la cour d'école. 	<p>Pour la sécurité et pour prévenir le vol et le vandalisme.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'école n'est pas responsable de ma bicyclette.
<p><u>Dîner</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Je dîne à mon pupitre et je nettoie mes dégâts. • Je demeure assis pendant la période du dîner et je n'échange aucune nourriture. • Je dépose la nourriture et les ustensiles dans les endroits désignés à la fin de la période du dîner. 	<p>Pour des raisons de sécurité.</p> <p>J'ai le droit de manger et de me reposer dans un milieu calme.</p> <p>Pour des raisons de savoir-vivre.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Appel ou lettre à mes parents. • Je reçois un avertissement. • Je suis retiré de la salle commune du dîner pour un temps déterminé. • Je dois nettoyer une section de l'école. • Je peux avoir une rencontre avec mes parents. • Possibilité de suspension

RESPONSABILITÉS ET DROITS DES ÉLÈVES

ATTENTES	POURQUOI	CONSÉQUENCES
<p>1. <u>RESPECT DE L'AUTORITÉ</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Je me dois de connaître, de respecter et de suivre le code de vie de l'école. • Je dois respecter tous les gens qui sont en autorité dans l'école et qui m'accompagnent comme élève. • J'accepte les commentaires du personnel et je dois m'expliquer poliment. 	<p>Je respecte les autres et je me respecte.</p> <p>Pour promouvoir un milieu sans violence.</p>	<p><u>Selon la gravité de la situation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Je reçois un avertissement et j'offre mes excuses. • Mes parents sont avisés par téléphone ou par écrit. • Je rencontre la direction. • Je peux mériter des retenues. • Possibilité de suspension interne à l'école. • Je rencontre mes parents, la direction et la personne concernée pour élaborer un plan d'action. • Je peux mériter une suspension externe en cas d'opposition répétée à l'autorité.
<p>2. <u>RESPECT DE SOI</u></p> <p>a) <u>Tenue vestimentaire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les vêtements troués, déchirés, avec des signes, des messages à caractère sexuel, violent, d'alcool, de drogue sont interdits à l'école. • Les vêtements de plage, les genres pantalons de cyclisme ou leggings, les gilets à mi-ventre, les gilets camisoles (muscle shirt), les pantalons, les jupes, les shorts trop courts et les pyjamas sont interdits. 	<p>Respect de soi et des autres.</p> <p>Pour des raisons d'hygiène personnelle.</p> <p>Promouvoir un milieu sans violence.</p> <p>Promouvoir une bonne image de soi.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Je dois me changer ou je porterai un vêtement de rechange disponible à l'école. • Rencontre avec mes parents, la direction et moi-même. • Possibilité de suspension de l'école.

RESPONSABILITÉS ET DROITS DES ÉLÈVES...suite

ATTENTES	POURQUOI	CONSÉQUENCES
<p>3. RÉUSSITE SCOLAIRE</p> <p>a) Assiduité: je me présente à l'école tous les jours.</p> <p>b) Ponctualité: j'arrive à temps à l'école.</p> <p>c) Matériel scolaire: je suis responsable du matériel scolaire prêté et je dois le garder en bon état. Je m'assure d'être outillé en tout temps</p> <p>d) Climat de travail : je permets aux autres élèves d'étudier et d'apprendre sans les déranger.</p>	<p>Pour réussir.</p> <p>Pour profiter de la leçon entière.</p> <p>Pour développer mon sens de responsabilité.</p> <p>Je vais être prêt à travailler sans déranger les autres.</p> <p>Je veux que la vie à l'école soit agréable et favorable à l'apprentissage.</p>	<p><u>Pour toute absence non motivée</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Mes parents sont avisés par téléphone et/ou par lettre. • Je reprends le temps après l'école (retenue). • Possibilité que l'officier d'assiduité soit impliqué. • Je dois rembourser le matériel. • Je reçois un avertissement et/ou une feuille de réflexion. • Travail en isolation. • Possibilité de suspension de l'école.
<p>4. RESPECT DES AUTRES</p> <p>a) <u>Langage et politesse</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • J'utilise un langage respectueux, poli et acceptable dans un milieu scolaire. • Je ne prononce pas des paroles blessantes, ni vulgaires, ni déplaisantes, ni préjudiciables à la réputation des autres. 	<p>Toute personne a le droit d'être respectée comme moi j'aimerais l'être.</p> <p>Un dialogue honnête me permet d'expliquer mon opinion pour mieux me faire comprendre.</p>	<p><u>Intervention selon la gravité de l'incident</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Je reçois un avertissement et/ou une feuille de réflexion et je m'excuse. • Rencontre avec l'enseignant(e), mes parents, la direction et moi-même. • Possibilité de suspension de l'école.
<p>b) <u>Manifestations de violence</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les élèves, les familles et le personnel de l'école ont le droit de s'attendre à ce que l'école soit un lieu sûr et à l'abri de la violence. • Toute forme de violence physique (lancer des balles de neige et des roches), verbale, écrite, psychologique, sexuelle ou raciale ne sera pas tolérée à l'école. 	<p>J'ai le droit au respect comme toute autre personne.</p> <p>Je n'ai pas à être victime d'aucune forme de violence.</p> <p>Toute personne a le droit d'être protégée de tout danger.</p>	<p><u>Interventions possibles</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Je reçois un avertissement et/ou une feuille de réflexion. • Suspension des récréations. • Rencontre avec l'enseignant(e), mes parents, la direction et moi-même. • Possibilité d'une suspension. • Possibilité d'implication des policiers. (Voir politique du Conseil)

RESPONSABILITÉS ET DROITS DES ÉLÈVES...suite

ATTENTES	POURQUOI	CONSÉQUENCES
<p>c) <u>Manifestations amoureuses</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les manifestations de nature sexuelle ne sont pas permises. (ex.: baisers, caresses...) 	<p>L'école ne se prête pas à ce genre de manifestations.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Je reçois un avertissement (avec discussion). • Mes parents sont avertis. • Possibilité de rencontre avec mes parents, la direction et moi-même.
<p>d) <u>Cigarettes, alcool et drogues</u></p>	<p>C'est illégal.</p>	<p>Voir annexe b: alcool et drogues Voir annexe c: tabac et fumée</p>
<p>5. <u>RESPECT DU MILIEU</u></p>		
<p>a) Propreté</p> <ul style="list-style-type: none"> • Je garde les lieux propres. 	<p>Pour la fierté et l'apparence de l'école. Pour la sécurité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Je dois nettoyer les lieux. • Je dois compléter des tâches additionnelles. (ex. : nettoyer la cour, balayer les terrains...) • Mes parents sont avisés selon la gravité de l'incident.
<p>b) <u>Propriété des autres</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Je demande la permission du propriétaire avant de prendre un objet sur le bureau de l'enseignant(e), pupitres des élèves, sac d'écoles, boîte à dîner, vêtement, etc...) 	<p>Éviter le vol. Éviter de me faire blâmer. C'est contre la loi.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Je suis averti(e) et je m'excuse. • Je remplace l'objet que j'ai brisé ou pris. • Mes parents sont avisés. • Je rencontre les forces policières. (Voir la politique du Conseil) <Les écoles sans violence>
<p>c) <u>Vandalisme</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Tout vandalisme à l'intérieur et à l'extérieur de l'école ainsi que dans les autobus ne sera pas toléré. • Je ne dois pas écrire, graver ou dessiner sur les murs, les bureaux, les tables, les pupitres, les livres... 	<p>Le respect de la propriété d'autrui.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mes parents sont avisés de l'incident. • Je répare, nettoie, remplace ou rembourse le matériel endommagé. • Intervention des policiers. • Voir la politique du Conseil scolaire.
<p>6. <u>TRANSPORT SCOLAIRE</u></p>		
<ul style="list-style-type: none"> • Je me comporte convenablement en autobus scolaire. • Je respecte les règlements à ce sujet. • J'ai accès à mon autobus seulement. 	<p>Pour la sécurité de tous. Pour prévenir la confusion.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • J'ai un rappel. • Mes parents sont avisés. • Je risque de perdre le privilège du service de transport scolaire. • Voir la politique du Conseil.

Intimidation

Annexe A

Définition: L'intimidation se produit quand un élève est blessé par un ou plusieurs autres élèves de façon répétitive. Ceci peut être fait en utilisant des mots ou des gestes inacceptables. Ceci peut impliquer des actions physiques directes comme taquiner, insulter, frapper ou indirectes comme l'isolement, les menaces ou la manipulation. L'intimidation a lieu lorsqu'il y a un déséquilibre de pouvoir, qu'il soit perçu ou réel.

Bully : est l'agresseur ainsi que toutes personnes qui regardent et ne fait rien pour l'arrêter

Victime: est la personne qui se fait intimidée soit physiquement, verbalement, socialement ou électroniquement

Types d'intimidation

1. **Physique :** frapper, bousculer, donner des coups de pied, cracher sur l'autre, battre, endommager, cacher ou voler la propriété d'autrui, entourer une personne, empêcher quelqu'un de passer ou de circuler
2. **Verbale :** injurier, se moquer, taquiner méchamment, tourmenter, utiliser le sarcasme, humilier ou menacer, forcer quelqu'un à faire quelque chose contre son gré, extorsion
3. **Sociale :** exclure une personne du groupe, propager des rumeurs, commérer, faire perdre la face à quelqu'un, faire prendre le blâme par quelqu'un d'autre, humilier en public, placer la personne dans une situation qui la ridiculise
4. **Électronique :** utiliser l'ordinateur, le courriel, le téléphone ou le téléphone cellulaire pour menacer ou offenser quelqu'un

Prévention:

- dire arrête avec le signal de la main
- dire à un adulte
- dire à la direction

Alcool et drogues

Annexe B

ATTENTES

L'alcool et les drogues ne sont jamais tolérés à l'école, la propriété scolaire ou dans l'autobus.

RAISONS DES ATTENTES

Éliminer l'utilisation de l'alcool et des drogues du contexte de la vie scolaire et aider les élèves qui s'y adonnent à se défaire de cette habitude. C'est illégal.

CONSÉQUENCES

La direction de l'école :

- a) confisque toutes les drogues et tout alcool trouvés ;
- b) appelle les forces policières;
- c) appelle le père, la mère ou le tuteur de l'élève en vue de les tenir au courant de la situation et des mesures disciplinaires en vigueur;
- d) organise une rencontre avec l'élève, son père, sa mère ou son tuteur, si nécessaire, en vue de partager avec eux certaines informations quant à son programme d'études, et de discuter des services de consultation offerts à l'école ou dans la communauté ;
- e) avertit l'élève que son comportement contrevient aux directives du conseil, que tout avis de suspension est inscrit à son dossier scolaire et qu'une copie conforme du relevé de cette infraction est envoyée aux parents s'il a moins de 18 ans.
- g) suspend l'élève pour une durée allant jusqu'à vingt jours.

tabac

Annexe C

ATTENTES

Il est interdit de fumer ou d'être en possession de cigarettes dans l'école, sur la propriété de l'école ou dans l'autobus.

RAISONS DES ATTENTES

Garder un milieu d'apprentissage favorable à tous les élèves et encourager les élèves à choisir un mode de vie sain. C'est illégal.

CONSÉQUENCES

La direction de l'école:

- confisque tout le tabac;
- appelle le père, la mère ou le tuteur, la tutrice pour les mettre au courant de la situation et leur explique les mesures disciplinaires en vigueur;
- informe l'élève des conséquences d'une deuxième infraction;
- organise une rencontre avec l'élève, son père, sa mère ou son tuteur, sa tutrice si nécessaire, en vue de partager avec eux certaines informations et de discuter des services de consultation offerts à l'école ou dans la communauté;
- avertit l'élève que son comportement va à l'encontre des directives du Conseil, et que l'infraction est consignée dans son dossier scolaire
- suspension possible.

Engagement du code de vie d'école 2010-2011

Après avoir pris connaissance du code de vie de l'école St-Joseph, je suis prêt(e) à m'engager et à respecter le code de vie afin de faire de l'école un lieu sécuritaire dans lequel je peux m'épanouir en français et selon les valeurs chrétiennes.

Signature de l'élève _____

Étant membre de l'équipe-école, je m'engage, comme parent, à aider mon enfant à suivre le code de vie d'école et collaborer avec le personnel de l'école.

Signature des parents _____

***Ici, à l'école St-Joseph, chaque étoile a le droit de briller.
Prends ta place et brille!***

